



Paris, le 18 juin 2025

Libération des militant·es de la Marche mondiale pour Gaza, enlevé·es et détenu·es par les autorités égyptiennes

Nous exigeons la libération immédiate des militant·es de la Marche mondiale pour Gaza, une initiative pacifique, à laquelle participent plusieurs organisations du Réseau syndical international de solidarité et de luttes et du Réseau syndical européen pour la justice en Palestine, dont l'Union syndicale Solidaires est membre, et qui vise à dénoncer la privation de nourriture des habitant·es de Gaza par Israël depuis mars 2025, et le génocide qui dure depuis 20 mois. L'ONU vient d'alerter sur la situation dramatique, plus de 65% des victimes sont essentiellement des femmes et des enfants.

Malgré la coordination avec les autorités égyptiennes, la demande de permis par les voies appropriées et le respect des lois locales qui se voulait avant tout être une démarche pacifiste, les autorités ont répondu à cette initiative par la répression, la détention et les abus à l'encontre des participant·es.

Lundi dernier, dans l'un des cafés du Caire, des officiers égyptiens ont arrêté, bandé les yeux et détenu un groupe de délégués de la Marche mondiale pour Gaza, dont l'un des organisateurs de la Marche mondiale pour Gaza, notre camarade Saif Abukeshek, membre de Intersindical Alternativa de Catalunya et du Réseau syndical européen pour la justice en Palestine.

L'Union syndicale Solidaires dénonce les arrestations illégales et violentes des autorités égyptiennes et appelle tous les syndicats à contacter leurs gouvernements et à exercer toute la pression possible sur les autorités égyptiennes, ainsi qu'auprès de leurs ambassades respectives, pour qu'elles autorisent la marche et libèrent tous les militant·es détenu·es immédiatement.

A cette marche pour Gaza, s'est joint également dans une démarche pacifiste la caravane Soumoud (Résilience), regroupant plusieurs pays du Maghreb, composée de syndicalistes, avocats et médecins, qui se sont également fait arrêtés dans leurs hôtels, ou détenus illégalement pour être expulsés finalement.

Les actes d'Israël visant et exterminant les Palestiniens et Palestiniennes de Gaza violent la Convention sur le génocide, comme l'ont affirmé une Commission d'enquête et plusieurs experts des Nations unies, les principales organisations de défense des droits humains, dont Amnesty International, et d'éminents spécialistes, notamment des études sur l'Holocauste et les génocides. La Cour internationale de justice (CIJ) a statué en janvier 2024 que les attaques d'Israël à Gaza constituaient un génocide plausible.

Depuis plus de trois mois, Israël impose un blocus total et illégal sur la nourriture, le carburant et les médicaments à Gaza, affamant délibérément la population, en violation flagrante des mesures conservatoires de la CIJ, des droits humains, du droit humanitaire, et de la Convention sur le génocide. Cette famine délibérée - utilisée comme outil de guerre - est calculée pour provoquer la destruction physique du peuple palestinien de Gaza.

Aussi, nous demandons la libération immédiate, le passage en toute sécurité et la protection de tous les membres de la Marche mondiale pour Gaza, ainsi que la fin du génocide perpétré par Israël à Gaza.